

Doit-il faire son p lerinage ou bien donner son argent   son p re afin qu'il puisse l'accomplir?

Ce qui me parait le mieux est qu'il donne (l'argent)   son p re qui n'a pas accompli son p lerinage et ceci avant l'arriv e de la p riode du p lerinage. Si la p riode du p lerinage est entr e alors il sera obligatoire   celui qui aura la possibilit  entre les deux. Et Allah est plus Savant.